



Bilan d'activité 2017-2018



LE RÉSEAU DES ACTEURS LOCAUX DES POLITIQUES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES
D'AGGLOMÉRATION ET DE MÉTROPOLÉ.

Le présent document fait le bilan de l'activité de Terres en villes depuis la dernière assemblée générale qui s'est déroulée le 11 juillet 2017 à Lyon à celle du 12 juillet 2018 qui se déroule à Amiens.

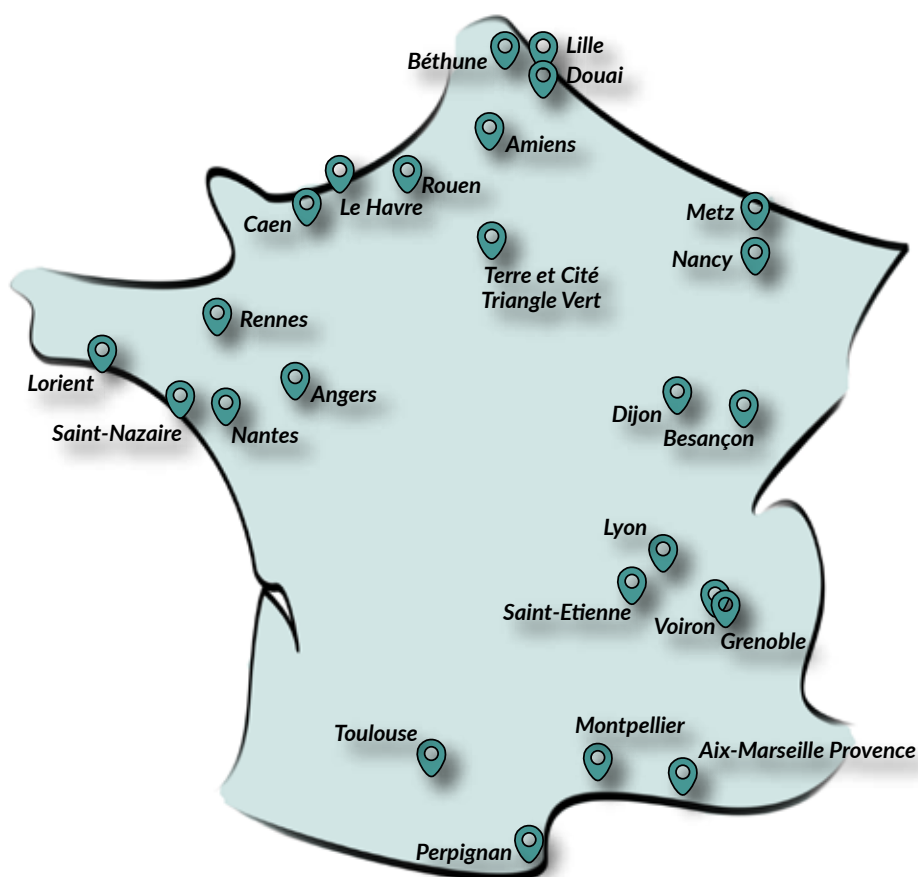
Terres en villes est un lieu de gouvernance original qui associe les élus politiques et les élus socio professionnels pour le plus grand bénéfice des agglomérations et de leurs agricultures.

Le réseau poursuit trois missions :

- Echanger les savoir-faire entre membres,
- Expérimenter en commun
- Contribuer au débat sur la Ville et l'Agriculture

Mises en œuvre dans quatre grands chantiers :

- La co-construction des politiques agricoles (péri)urbaines
- La protection et la mise en valeur concertée des espaces agricoles, forestiers et naturels (péri)urbains
- L'économie agricole et la gouvernance alimentaire
- L'Europe et la coopération décentralisée



EDITO

Terres en villes, c'est bien sûr un réseau national d'agglomérations et de métropoles qui œuvre pour un dialogue permanent entre collectivités et Chambre d'agriculture en prenant en compte la société civile.

Des territoires, des institutions, des associations...

Mais c'est avant tout une histoire de femmes et d'hommes, une question de conviction, d'engagement mais aussi d'empathie et d'amitié.

Il y a quelques années déjà nous avons perdu notre fondateur, René BLANCHET, le prédécesseur de Gérard SEIGLE-VATTE à la tête de la Chambre d'agriculture de l'Isère, de l'association pour le développement de l'agriculture dans l'Y Grenoblois (ADAYG) et de Terres en villes.

Cette année, Gérard s'en est allé bien trop vite. Eleveur à Paladru, il avait été très tôt attiré par les responsabilités syndicales agricoles et les affaires communales. Son parcours professionnel le conduisit à la tête de la Chambre régionale Rhône-Alpes où il innova. Son parcours d'élu fut plus sinueux mais il sût se faire élire à la tête de sa commune lorsqu'il prit sa retraite de responsable agricole.

Passionné par son territoire mais ouvert à la coopération intercommunale, il conduisit à bien la fusion de deux communes. Et il porta toujours la question agricole et alimentaire dans son agglomération, sa région urbaine et au niveau national avec Terres en villes.

Nous lui devons beaucoup. Nous saurons, ensemble, poursuivre son engagement.

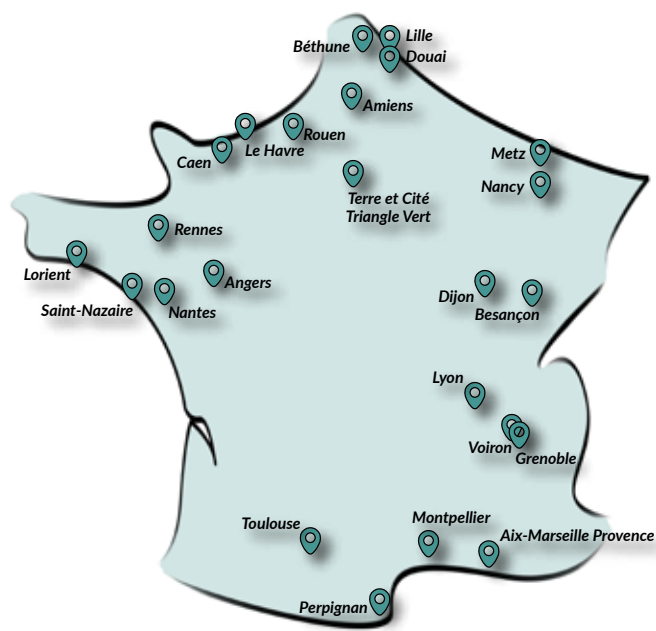


**PLUS QUE JAMAIS, UN RÉSEAU
NATIONAL DE TERRITOIRES QUI
CAPITALISE ET QUI SE POSITIONNE
POUR L'AVENIR**

UN RESEAU NATIONAL DE TERRITOIRES...

Grâce aux initiatives de ses agglomérations et métropoles membres, Terres en villes est aujourd'hui le réseau français le plus engagé dans l'élaboration des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT). Une seule agglomération membre n'a pas encore déclaré élaborer ou prévoir d'élaborer un PAT. C'est dire qu'après l'agriculture périurbaine et l'agriculture urbaine, l'alimentation est en passe de devenir un objet commun de l'action publique territoriale.

Plus girondin que jacobin, Terres en villes participe aujourd'hui pleinement à cette territorialisation de grandes politiques nationales descendantes qui ont montré leurs limites. Il lui a fallu pour cela acquérir la légitimité suffisante, celle d'être le réseau des acteurs locaux des politiques agricoles et alimentaires d'agglomération et de métropole et d'en être le Lieu ressources reconnu.



...QUI ENGRANGE DES AVANCEES...

L'engagement des territoires membres dans les Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUi) ou dans les PAT, dans l'agro-écologie ou dans les projets d'agriculture urbaine renouvelle sans cesse les échanges entre membres, le benchmarking et les travaux du réseau. Il permet à Terres en villes d'anticiper les grandes évolutions. Ainsi le réseau a-t-il anticipé dès 2008 l'émergence de la question alimentaire territoriale et construit progressivement sa stratégie.

Cette année plusieurs projets au long cours, d'envergure nationale, arrivent à un stade de maturité suffisant pour permettre de livrer des résultats stables et pertinents et de produire des outils opérationnels pour les membres comme pour beaucoup d'autres acteurs. Le réseau a ainsi fait

la preuve qu'il savait allier durablement *intuition, stratégie et opérationnalité*...

La saison 1 du Réseau National pour un Projet Alimentaire Territorial Co construit et Partagé (RnPAT) co piloté avec l'APCA et dont Terres en villes est le chef de file, arrive à son terme. Après cinq élargissements successifs, RnPAT compte 67 membres dont 27 acteurs nationaux ou têtes de réseau et 50 acteurs territoriaux. Il est aujourd'hui reconnu comme le lieu d'échanges privilégié des acteurs des PAT. Des outils importants ont vu le jour à l'image du «Guide de financement des projets alimentaires territoriaux» réalisé par Terres en villes en collaboration avec Cap Rural ou les «Repères et points de vigilance pour co-construire son projet alimentaire territorial». Ces travaux serviront indéniablement de balises pour

les territoires qui souhaitent construire et mettre en œuvre des projets alimentaires territoriaux. Le projet de recherche-action FRUGAL arrive également à un moment clés puisqu'il atteint la fin de sa deuxième année de recherche. Plusieurs livrables ont récemment vu le jour comme l'outil méthodologique à destination des acteurs «Autodiagnostic des pratiques d'accessibilité à

l'alimentation de qualité pour tous», ou encore les deux outils d'acculturation que sont le «glossaire FRUGAL » et la « bibliographie commentée». Ces acquis, qui ne sont pas listés ici de manière exhaustive, sont de nouveaux apports au Lieu ressources des politiques agricoles et alimentaires d'agglomération et de métropole que construit sans relâche Terres en villes.



...POUR UN APPUI INDIVIDUALISÉ A SES MEMBRES.

La qualité de l'expertise acquise a convaincu plusieurs agglomérations ou métropoles du réseau de faire appel à celui-ci pour les aider dans la définition de leurs stratégies alimentaires territoriales. Après Lorient et Nantes Métropole qui termine l'élaboration de son PAT, c'est la Communauté d'Agglomération du Douaisis (CAD) qui s'est entourée fin 2017 des conseils du réseau pour l'aider à assurer la cohérence entre ses différentes politiques agricoles et alimentaires. Au même moment, la Multipole Sud-Lorraine a sollicité l'appui du réseau pour l'aider à piloter et à animer deux études lancées dans le cadre du PAT Sud-Meurthe et Moselle et financées par le projet TIGA du Grand Nancy (Territoire d'innovation - Grande Ambition, dispositif de la Caisse des Dépôts et des Consignations). Début 2018, la Métropole Européenne Lilloise (MEL), quant à elle, a chargé Terres en villes de l'aider à élaborer son PAT en collaboration avec le Centre d'Étude et de Recherche sur le Développement Durable (CERDD) des Hauts



de France. En montagne, le Grand Besançon a associé Terres en villes à son projet européen alors que Grenoble Alpes Métropole a sollicité le réseau pour l'aider à obtenir la reconnaissance de la stratégie agricole et alimentaire interterritoriale par le Ministère de l'Agriculture. Enfin les échanges vont actuellement bon train avec le Grand Dijon qui a pour ambition de devenir le territoire modèle du système alimentaire durable à la faveur de son projet TIGA.



DES VALEURS AFFIRMEES...

Le séminaire du 31 janvier 2017 avait confirmé la stratégie du réseau en faveur de l'agriculture périurbaine et urbaine et de l'alimentation mais en redonnant du poids aux territoires membres pour éviter toute tentation « jacobine ». Il avait également choisi d'ouvrir le réseau plus largement.

L'adhésion des deux associations territoriales franciliennes, Terre et Cité et Triangle Vert, a concrétisé cette ouverture que la modification des statuts présentée à l'Assemblée Générale d'Amiens propose d'élargir à la société civile en accueillant la Coordination Nationale des Conseils

de Développement (CNCD) comme membre associé à voix consultative.

Sous réserve d'un vote favorable de l'Assemblée Générale, Terres en villes sera également ouvert à des membres provisoires, à savoir des territoires qui ne seraient représentés que par un des deux partenaires (chambre ou collectivité). Le membre en question n'aura pas voix délibérative et intégrera l'association pour une durée maximale de 3 ans à moins que l'adhésion du second partenaire n'entérine l'intégration du territoire dans le réseau.

...INSCRITES DANS UNE CHARTE RENOUVELLEE...

C'est donc assez logiquement qu'il fallait finaliser le renouvellement de la charte de Terres en villes en y inscrivant l'alimentation et quelques autres évolutions récentes comme la prise en compte de l'agriculture urbaine. Ce sont trois bureaux qui se

sont réunis en 2018 afin d'y intégrer la notion de « système alimentaire territorial durable ». La dernière mouture de la charte doit être validée à l'assemblée générale du 12 juillet 2018.

*Terres en villes et ses membres prônent un **système alimentaire territorial durable** :*

- *Qui promeut une alimentation connectée au territoire,*
- *Qui promeut un rapprochement entre urbains et ruraux, consommateurs et producteurs et tous les autres acteurs de la filière alimentaire,*
- *Qui aborde l'alimentation de façon systémique en prenant en compte toutes ses composantes (économique, culturelle et gastronomique, de nutrition/santé, sociale, environnementale et spatiale) et les liens entre elles,*
- *Fondé sur la co construction entre toutes les catégories d'acteurs : société civile, acteurs privés et acteurs publics.*

...POUR PRENDRE TOUTE SA PLACE DANS LE DEBAT NATIONAL.

L'expertise acquise et les initiatives des membres autorisent depuis plusieurs années Terres en villes à contribuer au débat national.

Mais ce sont aussi les initiatives d'autres réseaux comme France Urbaine qui conduisent le réseau à être plus réactif, à mieux faire valoir ses atouts et à se rapprocher de tels partenaires pour porter la parole des agglomérations et métropoles. L'initiative récente de la Rue Joubert (projet de coopération inter-réseaux) devrait dans l'avenir compléter les initiatives existantes comme la contribution co-écrite fin 2017 avec l'APCA «Conforter le Réseau national des Projets Alimentaires Territoriaux pour mieux les accompagner» pour les Etats Généraux de l'Alimentation.

C'est aussi pour ces raisons que Terres en villes co-organise les premières «Assises territoriales de la transition agro écologique et de l'alimentation durable» avec Montpellier Méditerranée Métropole,

Agropolis International et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale. Elles se tiendront les 6 et 7 février 2019. Il est maintenant acquis que ce rendez-vous annuel sera organisé chaque année en alternance entre Montpellier et d'autres agglomérations du réseau.

En son nom propre, Terres en villes est également intervenu le 14 septembre 2017 à l'atelier 2 des EGA «Développer les initiatives locales et créer des synergies» afin d'évoquer les Projets Alimentaires Territoriaux et leurs premiers enseignements. Cet atelier était d'ailleurs co-animé par Johanna Roland, Présidente de Nantes Métropole, territoire membre du réseau Terres en villes. Et le réseau a produit sa contribution spécifique «Pour une implication plus forte des agglomérations, métropoles et autres territoires de projet dans la politique alimentaire».



UNE COMMUNICATION EFFECTIVE.

La stratégie de communication renouvelée du réseau (qui a débuté à l'été 2016 par la mise en ligne d'un nouveau site internet, bien plus ergonomique et au graphisme actualisé) est désormais stabilisée. Trois lettres d'information ont été envoyées sur l'année écoulée (octobre 2017, février 2018 et mai 2018), ce qui constitue désormais le rythme de croisière. Ces lettres d'information rendent compte de manière exhaustive et dynamique des actualités du réseau et sont globalement appréciées par les membres.

Le fil Twitter compte désormais 307 abonnés et 271

tweets et constitue un canal indispensable pour informer l'extérieur sur les actualités du réseau, rester proche des partenaires, mais également pour glaner de l'information utile.

Le site internet connaît une bonne fréquentation, de l'ordre de 50 visites par jour, chiffre stable sur toute la période. Ce score encourageant s'explique par une animation en continu, notamment par la publication des actualités (12 sur le total de la période) qui sont visitées de 150 à plus de 300 fois selon leur contenu.

DES PERSPECTIVES STIMULANTES POUR LA SUITE.

Au vu du vif succès du RnPAT 2015-2018, une proposition de saison 2 a été remise pour l'appel à projet 2018-2021. Il s'agira de passer à une étape supérieure de structuration du RnPAT par la sensibilisation, la capitalisation, l'accompagnement des territoires, l'innovation et l'articulation des échelles.

En interne, le projet Gouvalim III 2019 - 2023 financé par la Fondation Carasso contribuera à mieux valoriser les initiatives de tous les membres, à mieux cerner et valoriser le rôle des agglomérations et des métropoles et à plus structurer le Lieu ressources pour le rendre plus efficace.

Mais les perspectives stimulantes ne concernent pas que le chantier 3. Les activités de formation qui commencent à prendre forme. Le référentiel métier «Chargé de mission en agriculture (péri)urbaine»

commandité par Terres en villes et le service Formation continue d'AgroParisTech devrait servir de fondement. D'autres activités sont également prévues dans le cas d'un renouvellement du RnPAT ainsi qu'au travers de l'organisation de web conférences interactives.

La planification alimentaire sera la grande affaire du chantier 2 pour les prochaines années. Et pour le chantier 4, le challenge sera de mettre en conformité les annonces et les actes.



fondation
daniel & nina carasso

sous l'égide de la Fondation de France



LES ACTIVITÉS PAR GRANDS CHANTIERS

CHANTIER 1 : CO-CONSTRUCTION DES POLITIQUES AGRICOLES (PERI)URBAINES

La principale avancée du chantier 1 est la parution du guide d'aide à la décision «Agir pour les agricultures des aires urbaines», co-écrit avec Plante et Cité et avec le soutien financier de Val'hor et de la Région Pays-de-la-Loire. Terres en villes a pris en charge les aspects relatifs au grand territoire et plaide pour une prise en compte globale mais diversifiée des différentes formes d'agricultures, qu'elles soient urbaines, périurbaine ou rurales.

Ce travail ne constitue pas un acte isolé puisque plusieurs agglomérations membres développent des actions remarquables en faveur de l'agriculture urbaine. A ce titre, l'équipe technique est restée au fait des dernières connaissances en la matière notamment en suivant les groupes de travail sur l'intégration de l'agriculture dans les éco quartiers, organisés par le CEREMA et à l'initiative du Ministère du Logement et de l'Habitat durable. Et Terres en villes a été un partenaire actif du colloque sur la

fonction nourricière des jardins organisée fin 2017 à Terres vivantes dans l'Isère.



La structuration de l'offre en formation constitue également une belle avancée du chantier 1 avec la finalisation du référentiel de compétences des chargés de mission en agriculture (péri)urbaine évoqué en introduction. Les Délégués régionaux chargés d'ingénierie et de formation (DRIF) du Ministère de l'Agriculture ont ainsi mené des entretiens auprès de six agglomérations du réseau (Lille, Le Havre, Toulouse, Montpellier, Lyon, Besançon) ainsi que Paris. Les résultats ont été présentés en janvier à l'ENGREF à Paris et débattus en présence d'Astredhor et de Terre et Cité. Si les modalités de mise en œuvre doivent encore être établies, il s'agit d'un travail fondateur pour comprendre un métier émergent et pour assoir la capacité de formation de Terres en villes. A noter également le partenariat avec Idéal Connaissances qui débutera en septembre 2018 par une conférence webinar sur l'élaboration du Projet Alimentaire Territorial.



AgroParisTech
Executive

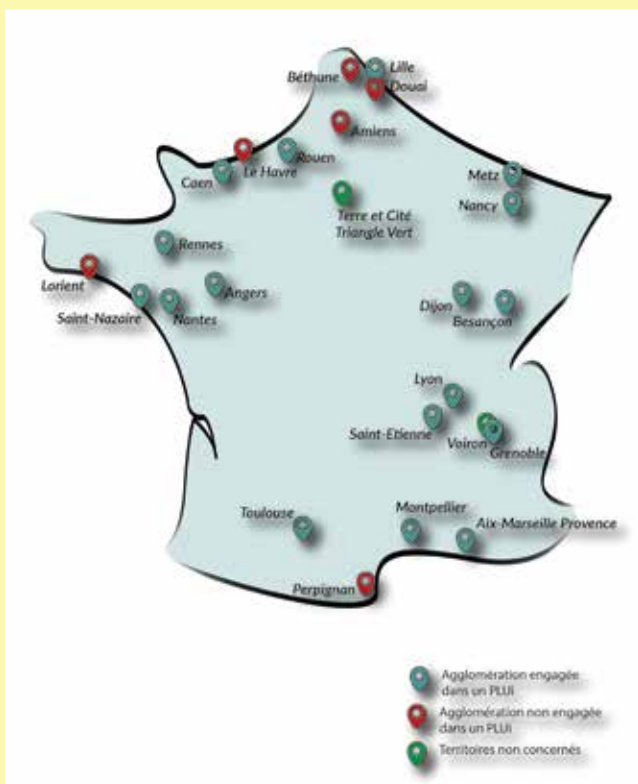
IDEAL
connaissances

CHANTIER 2 : PROTECTION ET MISE EN VALEUR CONCERTÉE DES ESPACES AGRICOLES, FORESTIERS ET NATURELS (PERI)URBAINS

Même si l'essentiel de l'énergie s'est porté sur le chantier 3, le chantier 2 n'a pas été délaissé. Plusieurs travaux de fond ont été menés.

Le projet AgriPLUi s'est clôturé par la production d'un ouvrage co-écrit par les deux experts bénévoles de Terres en villes que sont Maurice Bonnard (ex-Maire et ex-Vice-Président de Saint-Etienne Métropole) et Jean Marly (ex-CERTU) ainsi que par l'équipe technique de Terres en villes. Ce document porte des messages forts pour une prise en compte effective de l'agriculture dans les PLUi et ce, tant à destination des élus que des techniciens. Ecrit dans un langage clair et direct, il retrace les moments clés de l'urbanisme réglementaire français pour ensuite aborder les dispositifs PLUi et les leviers à y actionner pour contribuer au projet agricole et alimentaire des agglomérations. Il s'inscrit dans les travaux AgriSCoT du réseau dont il reprend les recommandations lorsqu'elles restent pertinentes.

Si le document a mis du temps avant d'être diffusé et stabilisé, notamment en raison de la complexité et de la nouveauté du sujet, il permet au réseau d'être présent sur un outil central du panel d'outils de gestion des territoires. Les 17 agglomérations du réseau actuellement engagées dans un PLUi peuvent désormais s'emparer du document ainsi que des comptes rendus illustrés des quatre ateliers qui se sont tenus de fin 2016 à 2017.



Le réseau est également resté attentif aux débats des CDPENAF (69 et 42) et CIPENAF (petite couronne de l'Île-de-France). Si l'attention a été moindre que les autres années (participation à trois d'entre-elles), elle s'est faite sur les sujets clés : approbation du PLUi de la métropole de Lyon, évolution du dispositif AOC, construction de référentiels pour la compensation collective agricole. Une réflexion devra être menée pour mieux définir la façon de capitaliser sur les

débats menés aux CDPENAF. Ces débats sont un moyen efficace pour rester proche des enjeux et orientations locaux des territoires. L'ensemble des comptes rendus systématiquement archivés par l'équipe technique constitue un matériau qui pourrait être valorisé à l'avenir.

Afin d'assurer des perspectives porteuses pour l'avenir de ce chantier stratégique, l'alimentation doit y faire son entrée de manière bien plus conséquente. Heureusement, le réseau a jeté les premiers jalons: dans le cadre du RnPAT, une action conjointe est conduite avec la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU).



Deux ateliers rassemblant sept agences d'urbanisme ont été organisés en juin et septembre 2017. Ils ont permis d'identifier, d'analyser et de rendre compte des expériences pertinentes des agences d'urbanisme en matière d'alimentation liée à la planification, l'urbanisme opérationnel, le développement économique et l'observation. Un dossier thématique sera rédigé durant l'été 2018 et largement diffusé dans les milieux de l'aménagement du territoire. Il constituera un terreau de base solide.

Les perspectives du chantier 2 devront également se structurer autour des PAEN. Une nouvelle vague se met en place au sein du réseau comme à Saint-Nazaire, Lille, Lyon ou Saint-Etienne, territoires qui se saisissent (parfois pour la première fois) de cet outil. Il faudra réfléchir à l'opportunité de mener une nouvelle réflexion sur ce dispositif qui a sans aucun doute évolué par rapport aux premiers nés de 2006. En toute logique, c'est sur le lien entre PAEN et alimentation que l'attention devra se concentrer.



CHANTIER 3 : ECONOMIE AGRICOLE ET GOUVERNANCE ALIMENTAIRE

La stratégie de Terres en villes en matière d'économie et de gouvernance alimentaire s'appuie sur 4 types d'activités.

Le premier type, l'appui aux membres, a déjà été évoqué ci-dessus. Il garantit que l'équipe technique ne travaille pas « hors sol » mais se confronte régulièrement avec les réalités locales et les membres du réseau. Aux projets déjà cités, on appariera l'étude sur la place de la logistique et du commerce alimentaire dans les projets alimentaires territoriaux d'agglomérations et de métropoles du grand - ouest, étude financée par l'ADEME.

Le deuxième type d'activités concerne la mise en réseau, externe avec RnPAT saison 1 et saison 2 et interne avec Gouvalim II et III. Comme la saison 2 du RnPAT cherchera à rééquilibrer la dynamique PAT en faveur des territoires ruraux, la proposition Gouvalim III, en cours de rédaction, met l'accent sur la capitalisation des dynamiques d'agglomération et de métropole et sur la coopération entre celles-ci, les territoires voisins et les différentes échelles territoriales. Le travail de l'articulation des accompagnements de PAT aux échelles locales, régionales et nationales, mené par Audrey Boyer, stagiaire de l'IEP de Grenoble, a bien préparé cette évolution du RnPAT et de Gouvalim.

Le troisième type d'activités, l'expérimentation en matière de développement agricole, concerne actuellement le projet Onvar de Terres en villes sur « l'implication des collectifs d'agriculteurs dans les stratégies alimentaires territoriales et l'évolution du conseil en agriculture » et la participation au projet du Grand Lyon « Agro-écologie au service de la Restauration Collective » (ARC). Terres en villes a produit un outil intéressant : la publication de 20 fiches expériences issues du mémoire de Léa Viret, stagiaire au sein de l'association .



Quatrième et dernier type d'activité, les recherches-action préparent l'avenir et aident le réseau et ses membres à prendre du recul.

La recherche-action PSDR 4 FRUGAL a atteint un stade important. L'année écoulée a en effet été l'occasion de mettre en place le planning de valorisation 2018 - 2020 et de réunir au printemps 2018 en grand ouest une deuxième série de groupes locaux. Des opérations comme les transects de Grenoble et de Caen (quatre déambulations en groupe d'une dizaine de kilomètres chacune vers le centre de l'agglomération pour saisir la manière dont la problématique alimentaire s'inscrit dans l'espace, le paysage et la vie des habitants) ont rendu plus familiers et plus concrets les travaux des chercheurs.



Au terme d'échanges avec les acteurs et les chercheurs, Terres en villes, en tant que référent acteur, a produit des éléments d'acculturation, d'information, de formation ainsi que des outils méthodologiques nécessaires à la mise en place de systèmes alimentaires d'agglomération durables: l'«Autodiagnostic des pratiques d'accessibilité à l'alimentation de qualité pour tous», le «glossaire FRUGAL » et la « bibliographie commentée». La «petite sœur», la recherche-action AProTer en Hauts-de-France se met seulement en place.

Enfin, le projet CAPDOR (Capitalisation et diffusion des connaissances issues des dispositifs de recherche partenariale sur le développement agricole et rural) issu de la « Mobilisation Collective pour le Développement Rural » (MCDR) a connu un moment important à la fin de l'année 2017.

Le séminaire de décembre a provoqué de riches échanges entre chercheurs et référents acteurs des cinq projets du programme Pour et Sur le Développement Régional (PSDR) consacrés à l'alimentation. Avec comme objectif global de capitaliser les savoirs faire en matière de conduite partenariale des recherches-action ainsi que de transmission et d'appropriation des résultats de recherche par les acteurs.



CHANTIER 4 : EUROPE ET COOPERATION DECENTRALISEE

La décision de réactiver ce chantier avait déjà été prise lors du séminaire interne de janvier 2017 et des conseils d'administration suivants. Le Conseil d'administration de novembre 2017 et deux bureaux successifs ont conduit à l'élaboration d'une stratégie présentée et validée par le Conseil d'administration du 22 mars 2018.

Les administrateurs et les techniciens ont partagé le constat que la question alimentaire avait dorénavant une dimension internationale forte. La volonté des organismes internationaux d'impliquer les gouvernements locaux en raison des limites des politiques nationales et les initiatives comme le Pacte de Milan ont accéléré cette prise de conscience. Il n'est plus possible de s'en tenir à son carré national si l'on veut progresser chez soi et se faire valoir. Plusieurs métropoles et agglomérations du réseau l'ont compris comme celles de Douai, Nantes, Montpellier, Lyon, Grenoble...

Terres en villes qui avait investi les dix premiers années de son existence l'échelle européenne en partenariat avec les réseaux Purple et Arc Latin,

devrait renouer avec ces coopérations d'autant plus que la saison 2 du RnPAT doit absolument à la demande des financeurs, prendre en compte la dimension européenne.

La stratégie arrêtée tient en quatre points :

- Contribution pour l'évolution de la PAC d'après 2020.
- Information des membres sur les appels à projet.
- Appui aux territoires français signataires du Pacte de Milan.
- Capitalisation et appui à la coopération décentralisée.

Les sollicitations comme celles des Rencontres Leader (animation d'un atelier par le réseau) du GRET - Professionnels du développement solidaire (intervention de Terres en villes à Siem Reap au Cambodge) et les opportunités telles que les 1ères Assises de l'agro écologie et de l'alimentation qui affichent une dimension internationale ont montré depuis que les orientations allaient dans le bon sens, Il s'agira dorénavant de concrétiser ces intentions.





Terres en villes

Le réseau français des acteurs des politiques agricoles et alimentaires d'agglomérations

www.terresenvilles.org

40, avenue Marcelin Berthelot 22, rue Joubert
CS92608 - 38036 Grenoble Cedex 2 75009 Paris